

Programme de formation

Assurance emprunteur – Garanties, tarification et suivi du risque

Cette formation a pour objectif de dresser un panorama du marché de l'assurance emprunteur et de présenter les principes de tarification et de provisionnement des garanties décès, incapacité et invalidité.

Durée: 6.00 heures

Profils des stagiaires

- Cette formation s'adresse aux collaborateurs à profils techniques, en charge de la tarification ou du provisionnement emprunteur

Prérequis

- Pas de prérequis

Objectifs pédagogiques

- Disposer d'une vision synthétique du marché de l'assurance emprunteur
- Développer ses connaissances liées aux principes et méthodes de tarification et provisionnement

Contenu de la formation

- Introduction
 - Le marché de l'assurance emprunteur
 - Les évolutions réglementaires depuis 2010 et leurs impacts
 - Principes techniques de l'assurance emprunteur
- La tarification d'un produit emprunteur
 - Le risque emprunteur : décès et incapacité / invalidité
 - L'impact de la sélection médicale
 - Les différents types d'assiette tarifaires : notions de taux de chutes et loi de déformation
 - Les garanties et leurs spécificités
- Le provisionnement en assurance emprunteur
 - La provision pour risques croissants
 - Provisionnement des rentes incapacité / invalidité
 - Calcul des IBNR (méthode et application)
 - Le provisionnement en environnement S2

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

La formation sera animée par un actuair e expert de l'assurance des emprunteurs

Moyens pédagogiques et techniques

- Formation assuré e par un actuair e expert en assurance
- Formation en petit groupe favorisant les échanges
- Documents supports de formation projetés et remis aux stagiaires
- Exposés théoriques
- Illustrations techniques, cas pratiques et retour d'expérience
- Quiz en salle

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence
- Questions écrites (Quizz) et orales
- Formulaire s d'évaluation de la formation
- Certificat de réalisation de l'action de formation

Pour toute situation de handicap, n'hésitez pas à nous contacter au 04 78 66 30 03, ou par mail : referentpsh@actelior.com.